

**Conseil d'établissement
1er février 2024**

5 membres représentants de l'administration

Proviseur	Jean-Christophe ORAIN	Présent
Conseiller culturel adjoint	Vincent PERROT	Excusé
Directrice 1 ^{er} degré	Alix MARTELLY	Présente
Gestionnaire	Morgane ANSQUER	Présente
CPE	Frédéric BOIRA	Présent

Membres représentants des usagers :

Titulaires	Emargement	Suppléants	Emargement
Parent – Carolina DEL CAMPO	Présente		
Parent – Margarita BENITO	Présente		
Parent – Monique MARTINEZ	Présente		
Andres CASTROSIN	Présent		
Carla FERON	Présente		

Membres représentants des personnels :

Titulaires	Emargement
Enseignant – Adel TAYEB-PACHA	Présent
Enseignante – Pascale DEVLESCHOUDERE	Présente
Enseignante – Valérie KERAVEC	Présente
A.T.S. - Sabine VOTRON	Présente

Membres à titre consultatif

Conseillère consulaire - Stéphanie Levailant	Présente en visio
--	--------------------------

1. Approbation de l'ordre du jour

Ordre du jour

- 1- Approbation de l'ordre du jour
- 2- Approbation du CR du dernier CE
- 3- Projet de voyages scolaires
- 4- Calendrier scolaire 2024-25
- 5- Informations sur la rentrée 2024
- 6- Questions et informations diverses :
 - PPMS
 - Téléphone à l'école

2. Approbation du compte-rendu du CE du 20/12/24

Le compte rendu du dernier conseil est soumis au vote. Les évolutions proposées ont été ajoutées au PV.
0 abstention, 0 voix contre, le P.V. du conseil d'établissement est adopté à l'unanimité

Lecture d'une déclaration liminaire des enseignants détachés de l'AEFE

Jointe au présent PV

3. Projet de voyages scolaire

Présentation du projet de voyage scolaire à Burgos pour les élèves de 5ème : voyage Moyen-Âge et astronomie

Le proviseur présente dans le détail le projet construit par les enseignants.

Madame Ansquer propose que l'on soumette au vote une participation des familles d'un maximum de 400 euros.

L'APAELM demande si l'éventuel excédent sera reversé aux familles.

On rappelle, en cas de résultat excédentaire (ce qui arrive rarement !), le surplus est reversé à la caisse de solidarité.

Les représentants des élèves demandent qu'il y ait une clause précisant qu'en cas d'annulation il n'y ait pas de remboursement. Les annulations mettent en péril la viabilité financière des projets. Une ligne sera ajoutée en ce sens sur la charte de Voyage et sera votée au prochain conseil d'établissement.

Vote de la participation maximale demandée aux familles pour un maximum de 400€

Approuvé à l'unanimité

4. Calendrier scolaire

APAELM

Nous avons constaté que selon la circulaire de la AEFÉ le volume horaire annuel doit être de 864_ hors APC_ à 936 heures, en tenant compte de toutes les absences des enseignants non remplacés, surtout en secondaire (de la 6ème à la Tle) nous demandons donc que le calendrier soit revu en tenant toujours compte de cette difficulté à laquelle l'école est confrontée et pour laquelle vous recevez annuellement tant de plaintes de la part des familles. Nous avons donc fait une proposition de modification du calendrier dans ce sens (raccourcissement des vacances de Carnaval).

D'autre part, nous aimerions profiter de l'occasion pour signaler qu'en Espagne, le retour des vacances de Noël a toujours lieu le 8 janvier. Le 6, les Rois Mages arrivent et le 7 est consacré pour jouer avec les cadeaux, afin que les enfants puissent retourner à l'école le 8 janvier (pas le 9).

Enfin, d'après l'expérience des années précédentes, avoir deux semaines de vacances à Pâques, retourner à l'école pendant trois jours et avoir à nouveau quatre jours de vacances n'est généralement pas du goût des familles et des élèves qui se retrouvent avec trois semaines d'affilée sans aucun encadrement scolaire, C'est pourquoi nous avons fait une nouvelle proposition (du 5 avril au 20 avril).

Les représentants des enseignants estiment que la proposition de l'APAELM dépasse très largement le volume horaire recommandé et maintiennent leur demande d'un calendrier qui tienne compte du nécessaire temps de repos.

M. Boira rappelle que ce calendrier ne prend pas en compte les très nombreuses heures données à l'établissement le soir pour les multiples réunions organisées pour les parents d'élèves.

M. Le Proviseur estime qu'il s'agit de trouver un équilibre entre les attentes des parents, le nécessaire besoin de repos des élèves et des enseignants. Il rappelle que l'an prochain le calendrier comptera peu de ponts, et qu'il faut aussi veiller à ménager des temps de repos.

Les discussions convergent vers une reprise dès le 8 janvier après les vacances de Noël et une anticipation d'une semaine des vacances d'avril.

ALI :

Manque jour férié du 2 mai (CAM)

A prévoir éventuellement : férié du 19 mars 2025 ?

Vote de la proposition de calendrier 2024-25 :

0 abstention, 1 voix contre, le calendrier 2024-2025 est adopté

5. Informations sur la rentrée 2024

Le déconventionnement sera effectif au 1/9/24 Le lycée restera un établissement homologué, sans personnel détaché par l'AEFE à cette date.

M. le Proviseur laisse la responsabilité à chaque enseignant détaché d'annoncer à leurs élèves et aux parents leur choix. Tous les personnels ont été reçus, et tous ont pris leur décision: 1 personnel part à la retraite ; 3 à 4 personnels vont rester dans l'établissement l'an prochain. Les autres vont réintégrer une académie en France, ont postulé sur d'autres postes à l'étranger, en contrat local ou en contrat avec un détachement.

M. le Proviseur annonce que des appels à candidature ont été publiés dans les disciplines où des postes sont à pourvoir, et de nombreuses candidatures très intéressantes ont été reçues .

Il en va de même pour les postes de direction primaire et secondaire.

Parents, élèves et enfants doivent se rassurer, nous sommes déjà sur la préparation de la rentrée, avec une idée de continuité.

Concernant les questions sur les frais de scolarité, et les rumeurs d'une cessation de paiement de la Mlf, le budget est construit pour que l'établissement soit dès septembre complètement à l'équilibre, et autonome. Les difficultés financières de la tête de réseau ne sont pas nouvelles ; M. le Proviseur rappelle que lorsque d'autres établissements dans le monde ont été en difficulté, ils ont été soutenus par l'Etat français (Liban, Ethiopie).

Ces sujets financiers ont été discutés lors de réunions à Madrid du réseau des établissements espagnols avec notre direction, et à Paris fin janvier. Le lycée poursuit sa trajectoire budgétaire qui le ramène vers l'équilibre, enregistre un regain d'attractivité, continue d'investir et de rénover l'établissement petit-à-petit. Les questions de frais de scolarité ne sont pas encore arrêtées, elles font l'objet de discussions, elles le seront avant la fin du mois de février.

M. le CPE fait part du départ de certains collègues qui quittent l'établissement (en colère) qui ont de meilleures conditions financières. Il tient aussi à souligner qu'il y a aussi tous ceux qui font le choix de rester parce qu'ils aiment cet établissement, ils veulent continuer à s'y investir et à s'investir auprès des élèves.

6. Informations diverses

- PPMS (Présentation reportée)
- Téléphone à l'école (Thème reporté)

7. Questions diverses

La plupart des questions ont été traitées plus haut ; celles qui ne l'auraient pas été le seront lors du CE de mars.

- Questions diverses ALI

- 1) *Quelle prévision pour les frais de scolarité 2024-25 ?*
 - 2) *Composition des équipes de direction pour la rentrée 2024.*
 - 3) *Situation des enseignants résidents et postes à pourvoir pour la rentrée 2024.*
 - 4) *Bilan du dialogue de gestion mené avec la Mlf en matière d'offre de formation.*
 - 6) *Calendrier scolaire 2024-25*
- * manque jour férié du 2 mai (CAM)
* à prévoir éventuellement : férié du 19 mars 2025 ?

5) *Bilan de l'enquête menée auprès des familles ayant choisi de ne pas scolariser leurs enfants au Molière alors qu'elles avaient manifesté un certain intérêt pour notre établissement.*

→ Rebutés par les questions financières, de ne pas avoir 15% de réduction comme ceux de Villanueva, vécu comme une "double peine" car plus onéreux + les trajets à faire

Les enquêtes ne sont pas encore terminées, M. le Proviseur espère pouvoir les présenter lors du prochain CE.

Les parents sont sensibles au changement de la demi-journée qui est passée du mercredi au vendredi.

M. le Proviseur propose de faire une consultation.

- Questions diverses élèves

a. *Serait-il possible de changer la cérémonie d'obtention du diplôme du mercredi 26 juin au vendredi 21 juin et déplacer alors la kermesse au jeudi 27 juin ?*

→ Sondage à faire par les représentants des élèves pour la passer à un samedi ? M. Boira demande à ce qu'il y ait bien le nom des élèves car il semble que certains ne veulent pas changer de date...

b. *Mise à jour sur le statut de la spécialité de NSI pour l'année 2024 - 2025*

→ oui si le professeur reste, non si ce n'est pas le cas. M. le COCAC a fait part que cette filière fermait dans les établissements de la zone, car hormis au LFB, il y a trop peu de candidats.

c. *Proposer la réalisation d'un "mur de photos" des diplômés, par exemple en vie scolaire ou un autre endroit*

- **Questions diverses APAELM**

1. *Déconventionnement. Quelles seront les étapes de la mise en place du déconventionnement: dates butoirs pour les réponses des professeurs et de la direction, calendrier prévu pour l'embauche de nouveaux professeurs, des professeurs se sont-ils déjà positionnés officiellement pour partir ou rester?*

- *Un point de l'ordre de jour du précédent CE reste à traiter. Lequel ?*

2. *Le demi-jour sera le vendredi, l'expérience est donc concluante ?*

→ M. le Proviseur propose de faire une consultation.

3. *Section Européenne. Où en est-t'on? Formation professeurs ? convention ESA signée ?*

4. *Tarifs. En termes budgétaires, que signifiera le déconventionnement total à partir de septembre 2024 ?*

- **Questions diverses personnel**

Question 1: Des informations sur le fait que la MLF va très mal financièrement nous arrivent régulièrement.

Que pouvez-vous nous dire à ce sujet? Quelles informations vous a-t-on données lors des deux jours à Madrid? Quelles conséquences pour Molière?

Question 2: A ce jour, pour ceux et celles qui viennent en deux roues au lycée, le trottoir est la seule option pour parquer leur machine. Serait-il possible de faire baliser une place pour garer les motos et autres scooters, devant le lycée (calle Cristo).

La séance est levée à 17h30. Les questions à l'ordre du jour qui n'ont pas été traitées le seront lors du prochain CE au mois de mars, consacré aux affaires budgétaires et à la présentation du compte financier.

PV approuvé lors du Conseil d'établissement du 5/3/24

La secrétaire de séance,



Alix Martelly

Le Président de séance,



Jean-Christophe ORAIN